

Voo embarque CanalPlay

SVOD Le câblo sort son arme anti-Netflix en s'associant à la plateforme du groupe Canal+.

Pas une semaine sans Voo... En moins d'un mois, le câblo-distributeur actif en Wallonie et à Bruxelles aura occupé le terrain médiatique avec plusieurs avancées dans son offre télévisuelle. Le 12 avril, Voo avait dégagné une première fois en annonçant la distribution de la première chaîne en 4K – l'ultra-haute définition (UHD) – dans le paysage audiovisuel belge et en portant le nombre de chaînes diffusées en haute définition (HD) à 48. Six jours plus tard, Voo et Be TV, sa filiale de chaînes à péage, revenaient à la charge pour une "réinvention" de l'offre, avec Be addict (films et séries) et Voosport World.

Lundi, Voo en a remis une troisième couche. Un an et demi après le débarquement fracassant de Netflix en Belgique, le câblo wallon a levé le voile sur son arme "anti-Netflix" (même si les responsables de Voo se gardent bien de parler en ces termes!). Elle a pour nom CanalPlay, qui n'est autre que la plateforme de vidéos à la demande par abonnement du groupe français Canal+. Dans le jargon de l'audiovisuel, on parle de "SVOD" (pour "Subscription Vidéo on Demand").

Une offre complémentaire

Si on ignore le nombre d'abonnés belges à Netflix depuis son arrivée en Belgi-

que (la société ne communique aucun chiffre), on sait que la consommation de contenus télévisuels à la demande est une tendance forte. Aujourd'hui, les consommateurs veulent de plus en plus visionner ce qu'ils veulent, quand ils veulent et où ils veulent. C'est ce qu'on appelle la consommation non linéaire de la télé. Et c'est ce que Netflix offre depuis quelques années avec un succès grandissant à l'échelon mondial.

Avec le partenariat exclusif conclu par Voo avec CanalPlay, le câblo espère clairement ne pas voir filer le public friand de "SVOD" vers Netflix. *"CanalPlay nous est apparu la plus qualitative, la plus pertinente et la plus riche par rapport aux autres offres disponibles pour le marché francophone belge. C'était donc un choix incontournable, surtout qu'il complète parfaitement les offres de Voo et Be tv"*, a expliqué Nicolas Marchand, vice-président de Voo. Pour Jean-Marc Lacarrère, directeur de CanalPlay, présent hier matin à Bruxelles, Voo était le *"partenaire idéal"*. Après la Suisse, c'est le deuxième partenariat conclu par CanalPlay en dehors de France (où l'offre, lancée à l'automne 2011, comptait 600 000 abonnés fin de l'année dernière).

Jusqu'à 5 flux simultanés !

Que pourra-t-on voir, à partir du 18 mai, sur CanalPlay? Et selon quelles

modalités? Le catalogue de programmes est franchement impressionnant: d'ici la fin de l'année, il comprendra 6 500 programmes! *"Soit trois fois plus que Netflix!"*, glissent MM. Marchand et Lacarrère. Pour le démarrage, le nombre sera limité à 3 500. Ces programmes se répartissent autour des quatre piliers du divertissement : films

(dont une offre importante de productions françaises), séries, dessins animés et spectacles (au sens large).

Ces contenus pourront être visionnés soit sur un téléviseur par les abonnés à Voo (via la box "évasion" ou le Voocorder), soit sur d'autres écrans (PC, smartphone, tablette) pour les abonnés à la plateforme Voomotion. Il sera possible de regarder jusqu'à 5 programmes en simultanément! Ce qui, dans certaines familles, pourra s'avérer très utile.

Pierre-François Lovens

9,99

EUROS

Prix de l'abonnement mensuel à CanalPlay. Et ce, sans engagement. Le premier mois est offert.